



Pouvez-vous présenter votre organisation?

Le CCAH, Comité national Coordination Action Handicap, est une association reconnue d'utilité publique qui rassemble un réseau d'acteurs investis sur le champ du handicap à divers niveaux. Sont membres du CCAH tous les groupes de protection sociale dont le groupe HUMANIS qui a financé des lots attribués aux projets primés par le challenge, des entreprises, des mutuelles et des comités d'entreprise ainsi que les grandes associations nationales qui représentent les personnes handicapées et leurs familles.

La mission première du CCAH est de sélectionner et d'instruire des projets pour ses membres pour une demande de soutien financier. C'est ainsi plus de 16,5 millions d'€ qui ont été accordés via le CCAH en 2015 à 129 projets sur le territoire national. Mais le CCAH, c'est aussi des occasions de rencontres et d'échanges à travers des partenariats forts (ANCV, FIRAH, Fédérations AGIRC ARRCO, CNSA...), l'organisation de colloques, de rencontres régionales entre les porteurs de projets et les financeurs, des publications thématiques, un centre de formation.

Comment avez-vous connu le challenge et l'association ?

Le Président d'HTS, a frappé à la porte du CCAH pour savoir quelles étaient les possibilités de partenariat et de soutien afin de mener à bien ce projet de Challenge Handi-Tudiant.

Pourquoi et comment avez-vous choisi de nous aider à développer ce projet ?

Le CCAH et Humanis qui a financé le projet ont été séduits par l'originalité de la démarche proposée par le challenge et sa volonté de répondre aux problématiques concrètes des ESAT et EA. Mettre en lien et faire collaborer des personnes et des acteurs venus d'horizons différents est essentiel pour accompagner l'évolution et le développement du secteur du travail protégé et adapté. Ce challenge Handi-Tudiant était doté de beaucoup d'atouts et HTS montrait un fort dynamisme dans le lien avec les différentes partenaires, écoles, EA et ESAT.

Pourquoi avez-vous souhaité participer à ce challenge en tant que jury ?

Pour découvrir le résultat du travail et du partenariat mené depuis plus d'un an. Sans compter bien-sûr que participer à un jury de ce type est toujours une expérience très enrichissante en termes d'ouverture et de connexion avec les réalités de terrain des EA et ESAT.

Que pensez-vous du niveau des différentes prestations ?

La variété des projets présentés était vraiment intéressante. On sent un véritable travail de fond et d'élaboration couplé avec d'un fort investissement des différentes parties prenantes, étudiants et structures EA ou ESAT. La dynamique humaine autour d'une même finalité : favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap a visiblement bien fonctionné vu les témoignages des uns et des autres qui ressortent de l'expérience enrichis.

Seriez-vous prête à refaire partie du Jury l'année prochaine ?

Avec plaisir !

Quelles recommandations pourriez-vous faire aux futurs participants ?

Poursuivre avec enthousiasme l'élan de cette première année et continuer à innover au service de l'insertion et l'emploi des personnes handicapées !